

# LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

AVRIL 2023

N° 288

*Presqu'île de charme*



VILLE DE  
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER  
04 94 11 51 60  
[www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)  
f Le Mandréen - Saint-Mandrier-sur-Mer





# ÉDITO

Le mois que nous venons de passer nous amène inévitablement à une seule conclusion, nous sommes tellement bien dans notre village !

A un détail près peut-être... Il nous faut de l'essence pour pouvoir de temps en temps en sortir !

J'ai d'ailleurs été témoin d'une infirmière en pleurs quand la station-service a fermé la barrière devant elle. Sans carburant, impossible pour elle d'aller soigner ses patients le lendemain. Une personne devant elle lui a alors laissé sa place, preuve encore que la solidarité qui avait été mise en lumière au moment de la crise sanitaire existe toujours.

En allumant votre télévision vous verrez également les tas d'ordures joncher les rues de la capitale, faisant accroître des risques de propagation de microbes pour la santé humaine. Cela aurait également pu se passer dans notre aire toulonnaise. Fort heureusement, grâce à l'aide de Monsieur le Préfet ainsi que celle des forces de l'ordre, le blocage qui avait été mis en place à l'entrée du SITOMAT a été levé rapidement. Des solutions ont été trouvées afin de permettre la

collecte et la valorisation énergétique des déchets de la métropole, évitant de peu les scènes que nous pouvons voir à Paris.

Je comprends les revendications de ceux qui descendent dans la rue pour exprimer leurs désaccords sur un refus de faire voter l'assemblée sur une loi importante mais, ce qui me consterne, ce sont les individus qui se cachent parmi les cortèges de manifestants pour vandaliser et piller sur leur passage.

J'ai une pensée toute particulière pour la commune de Bordeaux où la porte de l'Hôtel de Ville a été partiellement incendiée. Les auteurs de ce méfait n'ont pas compris qu'ils mettaient le feu à la maison commune et cela m'attriste profondément.

Je mesure donc la chance que j'ai, au quotidien, de vivre sur notre presque île de charme et j'espère qu'il en est de même pour vous.

Le Maire,  
**Gilles VINCENT**



## IL NOUS ONT QUITTÉ...

<b>Yvonne MONROYAL</b> née LANTIER	27/02/2023	100 ans
<b>Guy MOUCHEL</b>	28/02/2023	94 ans
<b>Joseph ESPOSITO</b>	06/03/2023	96 ans
<b>Michel PALOUYAN</b>	07/03/2023	84 ans
<b>Louis GAZAGNAIRE</b>	08/03/2023	89 ans
<b>Danielle DUPONT BAUVERIE</b>	12/03/2023	76 ans
<b>Michel CARON</b>	13/03/2023	85 ans
<b>Danielle PINON</b> née TISNÉ	14/03/2023	73 ans
<b>Alain MASALA</b>	14/03/2023	58 ans

■ NOS JOIES, NOS PEINES..

## PERMANENCE des élus

Les élus de la majorité municipale tiennent une permanence à la mairie annexe du Pin Rolland (locaux de l'Agence Postale Communale), **chaque deuxième samedi du mois**, de 10h à 12h.

Venez les y rencontrer, ils seront heureux de vous accueillir pour échanger, vous informer et répondre à toutes vos questions.

**PROCHAINE PERMANENCE,  
SAMEDI 8 AVRIL 2023.**

**V**ous êtes artisan-créateur, professionnel ou non, faites-vous connaître auprès du service Vie de la Cité ([vielite@ville-saintmandrier.fr](mailto:vielite@ville-saintmandrier.fr)) en précisant vos nom, prénom, nom de société le cas échéant, le type de fabrication ou création ainsi qu'un numéro de téléphone et votre adresse mail.



### PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h 00 à 8 h 00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17. L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

### VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis à l'accueil de la Mairie.

**Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune**, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : [sobitz@ville-saintmandrier.fr](mailto:sobitz@ville-saintmandrier.fr)

### LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

Disponible sur : [www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

**Directeur de la Publication :** Gilles VINCENT  
**Rédaction, création graphique, mise en page :** Service Vie de la Cité.

**Crédits photos :** Vie de la Cité, Associations, Patrick Leconte

**Photo de couverture :**

**Impression :** Caractère - Imprimeurs SIRA  
83110 SANARY-S/MER

## Lutte contre le GASPILLAGE alimentaire

Les élèves de cycle 3 ont bénéficié d'une animation pour les sensibiliser au gaspillage alimentaire. Cette prestation a été réalisée par Bio-Sphère dont nous remercions l'animateur pour son professionnalisme. Le coût a été pris en charge par le SIVAAD.

Les enfants, munis d'un boîtier, ont répondu à différentes questions. Les thèmes abordés ont été le gaspillage du producteur au consommateur, les pratiques alimentaires, les richesses dans le monde. Chaque réponse était saluée par les cris de joie des élèves.

J'espère que cette réunion aura fait prendre conscience de ce problème aux enfants et permettra d'amorcer une discussion en famille et à l'école.

Colette **DEMIERRE**

Adjointe au Maire chargée des Affaires scolaires



## BRÈVES de Conseil

### Le Conseil Municipal s'est réuni en séance les 27 février et 20 mars 2023.

Toutes les réunions du Conseil, annoncées par voie d'affichage, par voie électronique et par voie de presse, sont par principe ouvertes au public.

### Les principales questions débattues portaient sur les points suivants :

- Fixation du tarif des concessions du cimetière et de la redevance d'occupation du domaine public du restaurant saisonnier de La Coudoulière.
- Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'achat de tenues pour notre CCFV.
- Avance sur subvention à l'association « Les amis de la maquette et calendres mandréennes ».
- Signatures d'avenants à divers accords-cadres du SIVAAD.
- Prolongation de la convention d'occupation du domaine portuaire avec la CCIV.
- Conventions avec le Centre de Gestion du Var pour la mise en place de la médiation préalable obligatoire et pour la participation aux séances d'exams psychotechniques groupées.
- Création de postes à temps complet pour la Police Municipale.

- Création d'une équipe cynophile au sein de la Police Municipale.
- Actualisation du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation.
- Avenant à la convention sur la mise à disposition de la piscine du PEM.
- Participation aux frais de séjour en classe de découverte des élèves de CM2.
- Signature de la Convention Territoriale Globale avec la CAF du Var.
- Signature de la convention avec le SYMIELEC-VAR relative aux études techniques et énergétiques des bâtiments publics communaux.

*Les élus de la minorité ayant quitté la séance du 27, ils n'ont pas participé aux votes ci-dessus.*

- Débat d'orientation budgétaire (DOB) après la présentation du rapport sur les orientations budgétaires de la commune pour l'année 2023.
- Remboursement des frais de déplacement du Maire et de l'Adjoint à la Culture à Procida dans le cadre du jumelage pour la fête patronale de la San Michele.
- Signature d'un avenant à un accord-cadre du SIVAAD.
- Prolongation de la convention avec La Poste pour l'agence postale communale du Pin Rolland.



## CONSEIL MUNICIPAL

- Information sur la fixation des tarifs publics locaux pour l'année 2023 : droits de voirie, de stationnement et de dépôts temporaires, droits de place, location des salles municipales, prêts de matériel de festivités, utilisation des installations sportives municipales, redevance de stationnement des taxis, cotisations bibliothèque municipale et atelier d'écriture, portage des repas, loyer de la crèche Leï Risoulet, frais de fonctionnement des écoles, colombarium et cimetière.
- Information sur l'attribution des marchés de contrôles réglementaires des bâtiments et des équipements techniques de la commune.

### Les 30 délibérations donnant lieu à vote ont été approuvées à l'unanimité.

La liste des délibérations de chaque séance du Conseil Municipal est affichée sur le tableau devant la Mairie dans le courant de la semaine et peut être consultée sur place et sur le site Internet de la ville ([www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)) par l'ensemble des citoyens.

Michel **MARIN**  
2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire

# Gestion du RISQUE MAJEUR dans les écoles

Les différents types de risques auxquels chacun de nous peut être exposé sont regroupés en 5 grandes familles : naturels, technologiques, transports collectifs, vie quotidienne et liés aux conflits.

- **Les risques naturels** : avalanche, feu de forêt, inondation, mouvement de terrain, cyclone, tempête, séisme et éruption volcanique.
- **Les risques technologiques** : d'origine anthropique, ils regroupent les risques industriels, nucléaires, biologiques, rupture de barrage...
- **Les risques de transports collectifs** (personnes, matières dangereuses) sont des risques technologiques, dont les enjeux varient en fonction de l'endroit de l'accident.
- Les risques de la vie quotidienne (accidents domestiques, accidents de la route...);
- Les risques liés aux conflits.

Seules les trois premières catégories font partie de ce qu'on appelle le risque majeur.

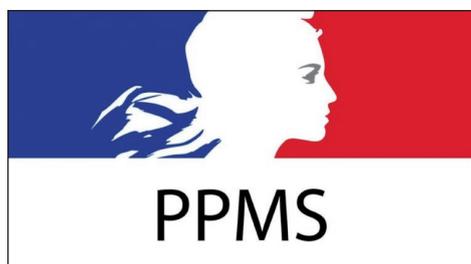
## Que se passe-t-il si l'école de votre enfant est touchée par un risque majeur ?

A Saint-Mandrier, l'école a mis en place un Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS).

Cela signifie que votre enfant est pris en charge par les enseignants dans le cadre des mesures de mise à l'abri.

- **Ne cherchez donc pas à lui faire quitter l'école**, vous mettriez sa vie en danger ainsi que la vôtre.
- **N'attendez pas non plus votre enfant devant l'école**, rejoignez plutôt un bâtiment en dur pour vous y abriter.
- **Ne téléphonez pas à l'école** car il faut laisser libre les lignes téléphoniques afin que l'école puisse communiquer avec les autorités et les services de secours.
- **Écoutez la radio** et plus précisément France Bleu Provence sur le **102.9 FM**.
- **Enfin, suivez les réseaux sociaux de la ville** qui communiquera en temps réel sur l'évolution de la situation et sur les consignes à suivre. (Fb : **Le Mandréen - Ville de Saint Mandrier sur Mer**).

Sans être alarmiste car un risque majeur est, par définition, très peu probable, il faut toutefois toujours être prêt à réagir de la façon la plus juste, c'est pourquoi ces quelques conseils et rappels vous sont délivrés.



## DES APPLICATIONS POUR VOTRE SÉCURITÉ



Sachez qu'il existe également deux applications que nous vous invitons à télécharger en vous rendant sur Google play pour Android ou Apple Store pour votre Iphone.

### MY PREDICT

Cette application est dédiée à la sauvegarde des citoyens face aux risques hydrométéorologiques.

Destinée aux particuliers, elle permet de vous informer dans les délais utiles à votre sauvegarde en cas de phénomènes avec risques d'inondation, de submersion, de tempête ou de fortes chutes de neige impactant la commune.

[www.mypredict.app/](http://www.mypredict.app/)

### VIGIE RISQUES

Cette application est dédiée aux risques majeurs sur le territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

En quelques clics, vous pourrez connaître les bons gestes à adopter, recevoir les notifications des alertes météo ou d'autres événements majeurs touchant la commune ou votre lieu de travail.

En cas de phénomène en cours, vous pourrez signaler directement un problème en lien avec l'événement (chute d'arbre, route inondée...).

[www.metropoletpm.fr/actualites/l-application-vigie-risques-rester-informe-de-l-ensemble-risques](http://www.metropoletpm.fr/actualites/l-application-vigie-risques-rester-informe-de-l-ensemble-risques)



## LE PLAN FAMILIAL DE MISE EN SÛRETÉ

Le principe de ce plan est simple. Toute personne doit être en mesure, en attendant les secours, de mettre sa famille et ses biens en sûreté.

**Un tel plan se prépare donc à l'avance** afin d'éviter de faire face aux situations difficiles grâce à la connaissance :

- des risques auxquels elle et sa famille sont exposés,
- des moyens d'alerte qui l'avertiront du danger,
- des consignes de sécurité à respecter,
- des lieux de mise à l'abri,
- des numéros de téléphone indispensables.

Enfin, nous ne saurions que vous conseiller de **constituer un kit d'urgence** avec du matériel de première nécessité à conserver précieusement.

ORSEC PLAN FAMILIAL DE MISE EN SÛRETÉ (PFMS)

## JE ME PROTÈGE EN FAMILLE



**À REMPLIR**  
CE PLAN CONCERNE LA FAMILLE  
(indiquez votre nom) :



## Rappel sur les CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022, nous pouvons déposer dans le bac gris, tous les emballages ménagers en plastique et en métal.

Le bilan de cette première année est plus que positif concernant les emballages en plastique, **mais reste très moyen concernant les emballages métalliques qui ne représentent que 8 % du tonnage global.**

N'oubliez pas qu'ils sont entièrement recyclables et qu'il est tellement plus simple de les ajouter dans le même bac que les emballages en plastique !

## NETTOYONS LE SUD

Rendez-vous le 15 avril pour une grande dépollution de la Région !



Saint-Mandrier-sur-Mer fait partie des 250 communes inscrites pour l'opération régionale de ramassage des déchets « Nettoyons le sud » !

### Marre de voir des déchets partout ?

Le 15 avril, remontons-nous les manches pour débarrasser notre commune de ses déchets.

Pour participer, il suffit de vous présenter au point de rendez-vous que vous aurez choisi parmi les communes participantes et où tout l'équipement nécessaire sera fourni.

**A Saint-Mandrier, rendez-vous à 10h au théâtre de verdure de la plage de la Coudoulière.**

## Prévention JEUNES et ADOS

Depuis mars 2019, 3 examens de suivi médical (entre 8 et 9 ans, 11 et 13 ans, 15 et 16 ans) par le médecin généraliste sont pris en charge par la Sécurité Sociale à 100 %.

Les examens de suivi systématiques de l'enfant étaient jusqu'à présent tous réalisés avant l'âge de 6 ans. Afin de renforcer le suivi de la santé chez les jeunes et de les inciter à prendre soin de leur santé, 3 examens sont désormais proposés entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.

En effet, à ces âges, la surveillance médicale devient souvent moins régulière et de nouveaux enjeux pour la santé apparaissent.

Source : [www.Ameli.fr](http://www.Ameli.fr)

# DANS MON BAC GRIS IL Y A... TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET AUSSI EN MÉTAL

UNE QUESTION sur le tri?  
[Sittomat.fr](http://Sittomat.fr)

Le tri, c'est pour la vie.

DESIGN BY Studio MCB / studio-mcb.com • Visuels non contractuels • © DR

CALENDRIER DES 20 EXAMENS DE SUIVI MÉDICAL DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT	
Au cours de la 1 <sup>ère</sup> année	<b>11 examens :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dans les 8 jours qui suivent la naissance</li> <li>Au cours de la 2<sup>ème</sup> semaine</li> <li>Avant la fin du 1<sup>er</sup> mois</li> <li>1 fois par mois entre le 2<sup>ème</sup> et le 6<sup>ème</sup> mois (5 examens)</li> <li>Au cours de 9<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> mois.</li> </ul>
Au cours de la 2 <sup>ème</sup> année	<b>2 examens :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Entre 16 et 18 mois</li> <li>au cours du 24<sup>ème</sup> ou du 25<sup>ème</sup> mois</li> </ul>
De la 3 <sup>ème</sup> à la 6 <sup>ème</sup> année	<b>4 examens :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 examen par an</li> </ul>
Entre 8 et 9 ans	<b>1 examen</b>
Entre 11 et 13 ans	<b>1 examen</b>
Entre 15 et 16 ans	<b>1 examen</b>

# INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Entrée au CP

2023 - 2024

Du Lundi 3 Avril  
au vendredi 12 mai 2023

Au SERVICE SCOLAIRE  
- GUICHET UNIQUE -

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi  
8h00 - 12h00 et 13h30 - 16h30

09 67 51 98 08

Une permanence exceptionnelle est prévue

Mercredi 3 mai de 8h00 - 12h00

### Pièces à fournir

- Dossier d'inscription
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Assurance scolaire 2023 - 2024
- Attestation CAF (uniquement si centre de loisirs ou garderie périscolaire)
- Pour les enfants hors commune : dérogation de la commune de domicile
- Pour les enfants déjà scolarisés dans une autre école : certificat de radiation
- En cas de séparation des parents, toute pièce justificative de l'attribution du droit de garde exclusif ou de garde alternée



VILLE DE  
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

## Ça se passera en AVRIL...

### Dimanche 2 avril

**VIDE-GRENIERS du Village**, organisé par les Pescadous du Creux Saint Georges, de 7h à 17h, place des Résistants.  
Inscriptions : 06.14.91.63.79.

### Lundi 3 avril

#### ATELIER D'ÉCRITURE

**Bibliothèque Municipale** de 14h30 à 16h30.  
Renseignements au 06 72 29 80 56.

### Vendredi 7 avril

#### PALMARES DU FESTIVAL DE PEINTURE

18h30 à la Galerie Rancilio.  
Exposition du 7 au 23 avril.

### Dimanche 9 avril

#### SALON DE LA MAQUETTE ET DU VÉHICULE ANCIEN

Square Marc Baron de 10h à 18h  
Organisé par les Amis de la maquette et de la Calandre mandréenne.

### Lundi 10 avril

#### FOIRE AUX PLANTS

de 9h à 18h, place des Résistants.

### Dimanche 15 avril

#### NETTOYONS LE SUD

De 10h à 12h45, rendez-vous au théâtre de Verdure, plage de la Coudoulière.

### THÉÂTRE : BISOUS, BISOUS

à 20h30, Théâtre Marc Baron. Entrée libre

### Dimanche 16 avril

#### VIDE-GRENIERS DU PIN ROLLAND

Parking Saint Asile, de 7h à 17h.  
Pour les exposants, inscriptions le mercredi de 10h à 12h, salle Myrte auprès de la Feste de la Presqu'île.

### Dimanche 23 avril

#### GLORIA, MA PRINCESSE INTÉRIEURE

proposée par la Fédération Cavalas  
À 17 h, Théâtre Marc Baron.  
Tarifs : 12€ (6€ - de 12 ans).  
Réservations : 06.07.42.50.22

### Vendredi 28 avril

#### VERNISSAGE DE L'EXPOSITION LINA MARCOS

18h30 à la Galerie Rancilio.  
Exposition du 28 avril au 21 mai 2023.

### Dimanche 30 avril

#### BOULES : CHALLENGE DES BOULOMANES

Dès 8h du matin, Stade du Village et Boulodrome d'Isanto. Organisé par les Boulomanes du Creux Saint Georges.

## MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

### Exposition des « DESSINS QUOTIDIENS » de Ronan Bouroullec à l'HDA

L'Hôtel des Arts TPM à Toulon, sous la direction artistique de la villa Noailles, expose 300 dessins du créateur et designer internationalement connu, et révèle une part intime de son talent.  
Jusqu'au 29 avril - Du mardi au samedi de 11h à 18h30.



# BIBLIOTHÈQUE Municipale

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

## l'Atelier d'écriture

**PROCHAINES DATES :**

- Lundi 23 janvier 2023
- Lundis 6 et 27 février 2023
- Lundis 6 et 20 mars 2023
- Lundi 3 avril 2023

**14h30 / 16h30**

Renseignements : 06.72.29.80.56  
Inscriptions au Service Vie de la Cité  
Rue Anatole France

Tarif à l'année : **62 €**  
(reglable par chèque à l'ordre du Trésor Public)



Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer  
www.ville-saintmandrier.fr  
Rd - Le Mandrèen - Saint Mandrier sur Mer

# LE FESTIVAL DE PEINTURE 2023

**EXPOSITION du 7 au 23 avril 2023**

**Palmarès vendredi 7 avril 18h30**

## Scènes de Vie

Galerie Rancilio  
2 avenue Marc Baron

Horaires  
Tous les jours de 10h à 12h de 15h à 18h

HÔTEL DE VILLE  
Place des Résistants  
83430 SAINT-MANDRIER SUR MER  
04 94 11 51 60

Concours de peinture réservé aux amateurs

BULLETIN ET RÈGLEMENT  
sur www.ville-saintmandrier.fr  
Jeudi 31 mars 2023

VILLE DE SAINT-MANDRIER SUR MER "Les Arts de la Presqu'île"

# SAINT-MANDRIER SUR MER

## Exposition de Véhicules Anciens

Petite restauration  
Buvette  
Entrée Gratuite

### Square Marc Baron

**09 AVRIL 2023**

# AMCM

AMIS DE LA MAQUETTE ET DE LA CALANDRE MANDRIENNE

Avec la participation de l'INTERCLUBS DU VAR

Contact : Christian PARCALIN 07 77 88 12 09  
mail : christian.parcalin@orange.fr  
site : http://amcm83.canalblog.com

Région PACA  
Métropole Toulon Provence Méditerranée  
Société Générale

# 14<sup>ème</sup> MARCHÉ aux PLANTS

**LUNDI 10 AVRIL 2023**  
9H / 18H  
PLACE DES RÉSISTANTS

ET AVEC :  
Les Animations du SITOMAT  
L'Atelier enfants de l'Ermitage  
Ruches et Biodiversité de la Royale



Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer  
www.ville-saintmandrier.fr  
Rd - Le Mandrèen - Saint Mandrier sur Mer

Sitomat

# NETTOYONS LE SUD

**SAMEDI 15 AVRIL**

« PARTICIPEZ À LA PLUS GRANDE OPÉRATION DE RAMASSAGE DE DÉCHETS EN RÉGION SUD... »

**SAMEDI 15 AVRIL 2023 DE 10H À 12H45 AU THÉÂTRE DE VERDURE Plage de la Coudoulière**

Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer  
www.ville-saintmandrier.fr

REGION SUD

# Bisous Bisous

De Derek BENFIELD  
Adaptation de Marc CAMOLETTI

Avec Christophe HIPPOLYTE - Philippe MAGNAN  
Cécile LAURENT - Martine MAGNAN - Emma GRIMA  
Mise en scène Emma GRIMA

**SAMEDI 15 AVRIL 2023 À 20H30**  
THÉÂTRE MARC BARON  
1 AV DE LA CORNICHE D'OR

10 € RÉDUIT 8 €  
RÉSERVATIONS 06 74 94 39 96



Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer  
www.ville-saintmandrier.fr  
Rd - Le Mandrèen - Saint Mandrier sur Mer

THEATRE MARC BARON

# EXPO LINA MARCOS

Voyages colorés

**GALERIE RANCILIO DU 28 AVRIL AU 21 MAI 2023**

**VERNISSAGE VENDREDI 28 AVRIL À 18h30**



2 av. Marc Baron - Saint-Mandrier-sur-Mer

Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer  
www.ville-saintmandrier.fr  
Rd - Le Mandrèen - Saint Mandrier sur Mer

ENTRÉE LIBRE  
9h - 12h / 14h - 18h  
Fermé le MARDI

# LA FÉDÉRATION CAVALAS

PRÉSENTE  
LE DIMANCHE 23 AVRIL 2023 à 17H

## GLORIA

MA PRINCESSE N'Y CROIE PAS

AU THÉÂTRE MARC BARON

UNE COMÉDIE TRAGIQUE

RÉSERVATION 06 07 42 50 22

FÉDÉRATION CAVALAS

TARIF 12 €  
12 ANS 6 €



**BISOUS BISOUS**  
de Derek BENFIELD  
Adaptation de Marc CAMOLETTI  
Mise en scène Emma GRIMA

**L'histoire**  
Pour pouvoir rencontrer tranquillement sa petite amie Minou, Bernard demande à son copain Georges de lui prêter son appartement pendant que sa femme est en voyage d'affaires. Georges est d'autant plus d'accord qu'il profite de l'absence de cette dernière pour aller rejoindre Brigitte dans l'appartement de son ami. Tout va très bien jusqu'au moment où la femme de Georges rentre de voyage plus tôt que prévu... Un Vaudeville drôle, enchaînant quiproquos et situations cocasses et rythmées... Rires assurés!

Durée de la pièce: 1h40

## EMPLOIS SAISONNIERS 2023

### La ville de Saint-Mandrier recrute

La municipalité recrute durant les vacances d'été au sein de ses différents services :  
**ENTRETIEN DES PLAGES – ESPACES VERTS – FESTIVITÉS.**

Conditions à remplir :

- Être âgé de plus de 18 ans ;
- Être domicilié sur la commune de Saint-Mandrier-sur-Mer ;
- Être titulaire du permis de conduire serait un plus.

Merci d'envoyer CV ainsi que fiche de renseignements téléchargeable sur le site de la ville ([www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr), rubrique La Mairie/Recrutement) par mail à [grh@ville-saintmandrier.fr](mailto:grh@ville-saintmandrier.fr), ou par courrier à :

Mairie de Saint-Mandrier  
Place des résistants  
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer

Laure **PICHARD**  
Conseillère Municipale  
Déléguée à l'Emploi et au Commerce

**EMPLOIS SAISONNIERS**  
**LA VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER**  
**RECRUTE 2023**

**PÉRIODE CONCERNÉE**  
du 1<sup>er</sup> juin  
au 15 septembre

Entretien des plages  
Espaces verts  
Festivités

**CONDITIONS :**  
Avoir 18 ans révolus  
Permis de conduire

**CANDIDATURE À TRANSMETTRE**  
**EN JOIGNANT UN CV, UNE LETTRE DE MOTIVATION**  
**ET LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS COMPLÉTÉE :**  
**grh@ville-saintmandrier.fr**

Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer  
[www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)  
fb : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

## Le mot de l'OPPOSITION

Décidément le maire ne recule devant aucune extravagance.

Il fallait quand même oser écrire comme il vient de le faire dans le dernier Mandréen que « *les élus de l'opposition font du prosélytisme et que c'est ce qui est le plus amoral en politique* ». Rien que cela ! Manière détournée une nouvelle fois de les injurier, tout en prenant soin de préciser « *politique* », car derrière l'amoralité humaine on entend le plus souvent évoquer un comportement dénué d'empathie envers les autres humains et ne manifestant ni culpabilité ni remords. A moins que ce ne soit le psychopathe atteint du trouble de la personnalité antisociale. Déjà qu'il ne cesse de comparer nos éducations, voilà maintenant que nous serions devenus des individus dépourvus de moralité voire des êtres asociaux. Quant au prosélytisme est-ce encore une fois une façon de nous traiter, l'air de rien, d'ayatollah ? Car, au sens premier, tout mouvement, politique, religieux, sportif ou culturel fait du prosélytisme et cela n'a strictement rien de péjoratif. Il fallait vraiment oser avancer cela mais de la part du spécialiste auto-proclamé des coups tordus rien ne nous étonne plus.

Et tout cela pourquoi ? Pour illustrer un éditorial sur les logements sociaux qui ne brille pas par sa limpidité et qui perd le lecteur alors qu'il n'y a qu'une seule loi en vigueur, avec un seul pourcentage mais des étalements d'application. Un article qui sert, encore une fois, à prétendre que « *ce n'est pas moi le bétonneur, ce n'est pas ma faute, le responsable c'est la ministre, c'est l'État* ». Encore pire, une ministre écologiste, mieux écolo, dont nous serions les prosélytes au travers de nos élucubrations. Élucubrations qui devraient nous valoir de nous faire traiter prochainement de chevelus, ce qui rime bien avec écolos, et de piètres penseurs, ce qu'il ne manque jamais une occasion de faire.

On se demande bien comment il a pu faire pour assister le 3 mars à l'inauguration au domaine de Fabrègas à La Seyne des totems « Auberge 'In » de l'artiste Lucas Irad, œuvre que ne renieraient pas les « écolos bobos » de La Vague, avec cet « hôtel à insectes revisité et doté d'une fonction de récupération d'eau ».

Mais l'art ne se discute pas, du moins en principe et sauf à Saint-Mandrier où les artistes proches de La Vague sont ostracisés et dont les œuvres ne sont pas jugées suffisamment dignes et prestigieuses pour y être exposées dans les galeries de la cité. Heureusement qu'il y a Procida pour les accueillir.

**Les élus de la Vague Mandréenne :** Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY - <https://lavague.info/>

# La Tribune de la MAJORITÉ

## L'École : pour les jeunes

Une de nos priorités, comme le prouvent nos projets structurants, est la jeunesse.

Dans la construction de la personnalité de nos enfants, l'école joue un rôle primordial. Au niveau national, on dit celle-ci en péril. Il faut dire que, depuis début janvier, cinq grèves ont eu lieu. Tout d'abord, précisons que nous ne sommes pas des briseurs de grève, nous respectons ce droit inscrit dans la constitution. Mais, à Saint-Mandrier, nos écoles et notre restauration restent ouvertes, ceci pour permettre l'accueil des enfants dont les parents travaillent et ne peuvent trouver d'autres solutions.

Deux cas de figure s'imposent à nous :

- **Les enseignants font grève et la loi n° 2008-790 du 20 août 2008 instituant un droit d'accueil pour les élèves de maternelle et élémentaire pendant le temps scolaire, nous impose un service minimum d'accueil.** Nous respectons la loi. Des animateurs ou des parents ayant une compétence dans le domaine des jeunes enfants sont alors vacataires pour la journée de grève.
- **Le temps méridien est assuré par des employés municipaux.** Ils ne peuvent être remplacés par des vacataires car nous ne briserons pas la grève. Ce sont donc des bénévoles qui répondent à notre appel.

Ceci demande bien sûr à nos élus un travail et une organisation importantes. C'est pourquoi nous remercions les bénévoles qui, grâce à leur soutien, partagent notre objectif : le bien des enfants et l'aide aux familles. Sans eux, il est évident que, comme dans de nombreuses communes, nous verrions le panneau « école fermée ». Nous tenons également à remercier les services administratifs qui traitent avec diligence et rigueur ce surplus de travail.

L'épanouissement et l'apprentissage des savoirs de nos jeunes restent au cœur de nos préoccupations. Nous essayons d'aider dans leurs tâches les enseignants par une collaboration étroite en étant à leur écoute.

Nous ne nous attarderons pas, dans cette rubrique, sur les travaux effectués dans nos établissements. Vous pouvez lire des articles dans notre journal et ils feront l'objet d'une autre chronique.

Nous voulons insister sur le terme « éducation ». Pour nous, un trépied : le savoir, le savoir-faire et le savoir être. Pour aider dans ces trois domaines, nous mettons à la disposition des équipes enseignantes deux bus pour les sorties culturelles ou sportives. Nous subventionnons les cours de piscine et de voile. Nous sommes très attachés à l'écologie. C'est pourquoi des animations ont lieu au domaine de l'Ermitage et une sensibilisation à l'écologie est mise en œuvre lors des actions de nettoyage des plages et de la journée des forêts... Le tout en adéquation avec les programmes pédagogiques.

Et nous tenons à ce que les CM2, si les enseignants le souhaitent, puissent s'évader de la presqu'île pour découvrir une autre nature au travers des classes vertes ou stages de ski. Une subvention de 9 000€ vient d'être votée au précédent conseil municipal.

Pour les savoirs, il faut des livres, des cahiers... La caisse des écoles donne 46€ par élève. Les enseignants peuvent donc acheter les fournitures leur permettant de travailler efficacement. 4 000€ sont alloués à des projets pédagogiques.

Mais le bien-être de nos enfants passe aussi par la restauration. Tous les menus sont confectionnés dans la cuisine centrale par nos cuisiniers et employés. Des repas bio et végétariens sont servis en respect de la loi Egalim. Une sensibilisation au gaspillage alimentaire est faite.

Nous espérons, au travers de ces actions, que nos jeunes deviennent des adultes épanouis voulant continuer à vivre à Saint-Mandrier et gardant au fond d'eux-mêmes, leurs années d'écoliers.

« On n'oublie jamais l'école de notre enfance ». Dédicace de M. le Maire sur le dictionnaire remis à tous les CM2.

Colette **DEMIERRE**  
Adjointe aux Affaires Scolaires  
**Pour l'équipe des élus d'Union Pour Saint-Mandrier, de Marégau à Cépet**

Retrouvez-nous sur notre page Facebook : Gilles VINCENT 2020-2026/ Union Pour St Mandrier de Marégau à Cépet.

FB : Gilles-Vincent-2020-2026-Union-Pour-Saint-Mandrier-De-Marégau-à-Cépet

## Droit de RÉPONSE au mot de l'opposition de mars dernier.

### Car il ne participe à aucune manifestation

Contrairement à ce qu'écrit M. le Pen, je n'ai pas de spécialité, si ce n'est celle d'être à l'écoute des Mandréens et de bien gérer notre commune. Si au fil des années, de nombreux Mandréens m'appellent par mon prénom et certains me font l'honneur de leur amitié, c'est bien parce qu'ils m'estiment et que mes actions contribuent à une bonne gestion de la commune.

En revanche, je connais l'opinion des Mandréens sur M. le Pen qu'ils qualifient d'homme invisible parce que les Mandréens ne le voient jamais et que ses actions en faveur de la commune sont inexistantes. Alors, ce dernier n'hésite pas, à chaque occasion, à travestir la réalité.

Eh bien non, je n'ai jamais traité sa colistière de « niaise », eh bien oui, cette dernière a bien déclaré à mon encontre : « Qu'il aille se faire foutre ».

M. le Pen déclare que ces propos sont inaudibles dans l'enregistrement et que, de ce fait, ils ne peuvent être considérés comme une preuve. Il oublie simplement que l'agent municipal, en charge de la retranscription du Conseil Municipal, est tenu de retranscrire les propos qu'il entend, à condition d'en avoir identifié l'auteur. Eh bien, manque de chance pour M. le Pen, cette insulte est bien audible et l'auteur a été reconnu.

Devant ces propos qui ont été jugés graves, car proférés à l'encontre d'un Maire au cours d'une séance du Conseil Municipal, et dont l'enregistrement a été aussi validé par le Directeur Général des Services qui a pu entendre l'insulte proférée, j'ai décidé de déposer plainte pour que l'auteur ne récidive pas.

Mais, ce qui est pire, c'est que devant l'attitude inconvenante de cette Conseillère et de son comportement agité, contraire au règlement intérieur du Conseil Municipal, voté par les

Conseillers, j'ai demandé à M. le Pen de calmer sa Colistière. Ce dernier a répondu qu'il ne le ferait pas, démontrant ainsi son incapacité à gérer une équipe, même minime, et à faire respecter un règlement intérieur qu'il a lui-même voté.

Pour terminer, les orientations budgétaires font l'objet d'un débat en Conseil Municipal avant le vote du budget au Conseil Municipal. Ce débat budgétaire a été présenté le 7 mars dernier lors d'une commission Finances à laquelle un colistier de la Vague Mandréenne était présent. A la suite, le Débat d'Orientation Budgétaire a été présenté en Conseil Municipal le 20 mars dernier. Il est donc faux de dire que les élus de l'opposition ont été informés par la presse.

Ceci est encore une preuve que M. le Pen n'hésite pas à mentir pour masquer son incompétence.

La jurisprudence impose que le droit de réponse à la libre expression de l'opposition ne soit publié que dans le numéro suivant.

Le Maire.

Le Maire,  
Gilles **VINCENT**

## Les **VIDE-GRENIERS** du Village

Enfin ! l'activité Vide Greniers sur la place des Résistants a repris depuis le 5 février 2023 avec le concours de l'association Les Pescadous du Creux St Georges.

### **l'échéancier pour 2023 :**

- Dimanche 2 avril de 7h à 17h ;
- Dimanche 7 mai de 7h à 17h ;
- Dimanche 4 juin de 7h à 17h ;
- Mercredi 5 juillet de 16h à minuit ( nocturne) ;
- Vendredi 11 août de 16h à minuit ( nocturne) ;
- Dimanche 10 septembre de 7h à 17h ;
- Dimanche 1<sup>er</sup> octobre de 7h à 17h ;
- Dimanche 5 novembre de 7h à 17h ;
- Dimanche 12 novembre de 7h à 17h , spécial "jouets de Noël" ;
- Dimanche 3 décembre de 7h à 17h.

Les inscriptions sont à faire à partir de 3 semaines avant l'activité, au 06 14 91 63 79.

Venez nombreux et merci d'avance aux exposants, chineurs, et promeneurs.



Les **PESCADOUS** du Creux St Georges

## C'est le **CARNAVAL** chez Presqu'une Étoile

**C'est pendant la semaine du 27 février 2023 que les enfants ont pu venir déguisés aux cours de danse et de yoga.**

Tahitiennes, chinoises, princesses, Spiderman... tous étaient au rendez-vous pour passer un super moment de partage.

L'école de danse Presqu'une étoile prépare son spectacle de fin d'année qui a pour thème "Le tour du monde". Il se déroulera **le dimanche 25 juin 2023, à 15h à l'espace Malraux, à Six-Fours-les-Plages.** Nous vous informerons ultérieurement comment faire pour réserver ses places.

Bientôt, nous vous dévoilerons aussi de nouvelles surprises que l'école de danse Presqu'une Étoile vous réserve !

Belle continuation à tous, artistiquement,

**PRESQU'UNE ÉTOILE**



## **GLORIA**, ma princesse intérieure

**La fédération Cavalas présente au théâtre Marc Baron, le dimanche 23 avril 2023 à 17h00, une comédie tragique intitulée : "GLORIA ma Princesse intérieure".**

Christelle Lefèvre nous livre sa princesse intérieure. Elle poursuit sa recherche sur l'autodérision qui est sans doute la plus salutaire des formes d'humour. Entre cruauté et bienveillance, on ne se cache rien et on se pardonne tout. Bernard Colin, metteur en scène, Frédéric Lefèvre, à la Guitare.

Venez à la rencontre de deux artistes de talent "Frédéric et Christelle Lefèvre". Frédéric qui a passé toute son enfance à Saint-Mandrier revient pour nous présenter ce spectacle, 30 ans après qu'il soit parti de notre belle presqu'île.

Au programme : musique, convivialité et retrouvailles, le tout animé par Guyyy !!!

Réservation conseillée :

- par téléphone au : 06 07 42 50 22
- par mail : [federationcavalas@gmail.com](mailto:federationcavalas@gmail.com)
- weezevent : <https://my.weezevent.com/spectacle-gloria-ma-petite-princesse-interieure>

Tarif normal : 12€

Pour les - de 12 ans : 6€

La **FÉDÉRATION CAVALAS**

## POINTUS et PATRIMOINE

### Assemblée Générale du 18 février

Nous avons fait un point sur l'abattement des 20% pour les 27 pointus en 2022. Grâce à notre détermination, nous avons fait évoluer le cahier des charges avec un abattement de 30% à partir de l'année 2024. Les propriétaires des pointus ont également été sollicités pour être plus nombreux à participer aux festivités de la Saint Pierre et du Vire Vire.



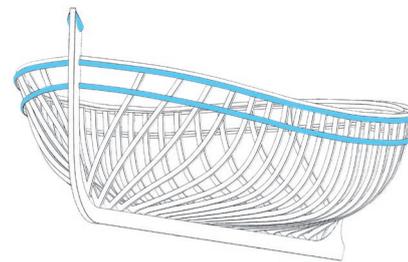
La cale de halage Jules Guesde devrait être opérationnelle au début du mois de mars. Les réservations se feront à la capitainerie de la CCIV du port de Saint-Mandrier.

Le pointu de notre association le **Diogène II** a participé à la Virée de Saint-Nazaire à Sanary en mai, à la Sagno à la Seyne au mois d'août 2022 et à l'arrivée du père Noël à Saint-Mandrier.

Enfin, nous avons signé une convention avec la commune de Saint-Mandrier, pour l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pour faire découvrir le patrimoine maritime local aux enfants de 6 à 10 ans.

L'association Pointus et Patrimoine fêtera les 20 ans de sa création en 2024. Afin de sauvegarder et défendre le patrimoine maritime avec les pointus, nous vous proposons d'adhérer à l'association Pointus et Patrimoine.

## Association POINTUS ET PATRIMOINE



**Route du Cap Cépet - Les Iris**  
**83 430 Saint-Mandrier-sur-Mer**  
**06.89.08.74.30**

**Mail : [apptmandrier@sfr.fr](mailto:apptmandrier@sfr.fr)**  
**<http://www.pointusetpatrimoine.fr>**  
**Facebook : Pointus et Patrimoine**

Gérald **POLITO**  
Président

## Challenge NIEOU

L'association Sportive Saint-Mandrier Football Vétérans organise le lundi 1<sup>er</sup> mai son traditionnel tournoi à 7, le "challenge Nieou", ouvert à tous.

Pour plus de renseignements, ou pour recevoir la fiche d'inscription, veuillez contacter Thierry Ortega au 06 18 32 70 32.



## FIGURES DU VILLAGE

### d' avril 2023

Les figures du village vous donnent **rendez-vous le samedi 8 avril 2023 à 12h45, sous le kiosque de la place des Résistants**, pour la découverte de la photographie qui met en lumière : "les Commerçants ambulants du marché" avec Marie-Micheline Gauthier et Pascal Rognone !

Vous pourrez retrouver leur photo durant tout un mois sous le kiosque ou sur notre page Facebook Fédération Cavalas.

La **FÉDÉRATION CAVALAS**

Sur la photo d'illustration ci-contre, vous pouvez voir « **les chauffeurs de bus municipaux** » Jacques Gendron « Baron », 1953-2009 (en noir et blanc) et Théo Moeterauri, né le 17 mars 1964 (en couleur).



## La régata « La MANDRÉENNE » Une manche du Championnat IRC 2023 Méditerranée Équipage en rade de Toulon.

Les 29, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2023, se tiendra la 2<sup>ème</sup> édition de La Mandréenne au départ des pontons du port de Saint-Mandrier.

Après une première édition probatoire couronnée de succès en 2022, l'UNCL (Union nationale de la course au large), le pôle course du Yacht Club de France, a inscrit La Mandréenne au calendrier officiel du Championnat IRC Méditerranée.

L'Association nautique de Saint-Mandrier (ANSM) organise ce nouveau rendez-vous de la voile sportive. Cette compétition — à l'instar des célèbres régates comme la SNIM ou la Massilia Cup à Marseille ou la Porquerolle's Race — verra s'affronter pendant 3 jours une quarantaine des meilleurs équipages de Méditerranée sur des voiliers de course au palmarès bien étoffé.

Le **lundi 1<sup>er</sup> mai**, le spectacle sera total avec une centaine de voiliers sur l'eau, puisque se tiendra également la **40<sup>ème</sup> édition de la Régate du Muguet !**

L'ANSM remercie le skipper varois **Clément Giraud** (finaliste du Vendée Globe 2020) qui nous fait l'amitié de parrainer la régata, ainsi que la CCI du Var-Ports de Toulon, la Métropole Toulon-Provence-Méditerranée et la Ville de Saint-Mandrier de leur fidélité et leur soutien dans l'organisation de cet événement nautique.

Le bureau de l'ANSM

## Le CENTRE NAUTIQUE de Saint-Mandrier

Le Centre Nautique de Saint-Mandrier renforce son équipe avec l'arrivée d'une monitrice de voile. **Claire rejoint ainsi Malek, chef de base.**

Ensemble, plus que jamais, ils auront à cœur de permettre à chacun de prendre plaisir à pratiquer la voile selon ses aspirations.

Dès les vacances de printemps, de nouveaux supports viendront enrichir la flotte. Il s'agit de Fusions : dériveurs polyvalents et fun qui peuvent se pratiquer en solitaire ou accueillir des équipages jusqu'à 3 personnes. Vous pourrez les tester au cours des stages qui seront organisés pendant les prochaines vacances scolaires l'après-midi.

Bien sûr, selon vos envies, vous pourrez également pratiquer l'Optimist (le matin pour les enfants à partir de 7 ans) ou le catamaran Hobie Cat 15 (l'après-midi à partir de 11 ans).

Si vous souhaitez rejoindre l'aventure sur l'eau, venez nous retrouver au centre nautique. Contactez-nous par mail [contact@cn-saintmandrier.fr](mailto:contact@cn-saintmandrier.fr) ou réservez en ligne [www.cn-saintmandrier.fr/reserver](http://www.cn-saintmandrier.fr/reserver).



## Un nouveau site internet pour le CLUB DE BRIDGE

Club de bridge  
de Saint-Mandrier



Le club de bridge a désormais un site Internet [www.bridgestmandrier.fr/](http://www.bridgestmandrier.fr/)  
Tout un chacun peut le consulter car il a pour vocation :

- De présenter le fonctionnement du club, les horaires des tournois le mardi et jeudi après-midi et le vendredi en soirée ainsi que les horaires des cours dispensés le mardi et le mercredi matin, salle Arbouses au Pin Rolland.
- De montrer la vie du club avec la mise en ligne des événements festifs.

La pratique du bridge peut commencer à tout âge, débutant ou confirmé. Le club est ouvert à tout le monde, Mandréens ou non Mandréens, résidents ou non-résidents et vacanciers.

**Pour prendre contact avec l'association : [contact@bridgestmandrier.fr](mailto:contact@bridgestmandrier.fr)**

